

Réf: Dossier N° 153667

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALGOVITA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF,
Lot 396, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALGOVITA SARL »

Objet :

- Vente de produits cosmétiques;
- Import/ Export;
- Vente de produits divers;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF, Lot 396, Ilot 49

Dirigeant(s) : Mlle GHOZZI MARWA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06237 du 04/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59892/GTCA/RC/2022 du 04/11/2022

